

# CONTRAT D'ABONNEMENT AU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (particulier)

Nom de l'ancien usager: .....

N° du compteur: ..... Assainissement autonome ☐ oui ☐ non

Index de départ: .....

Date de début de l'abonnement: .....

Entre la Commune de CREISSAN

Et

☐ M. ☐ Mme

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Né (e) le ..... à .....

☎ Fixe: ..... ☎ Portable: .....

Adresse mail: .....

Tiers solidaire

☐ M. ☐ Mme

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Né (e) le ..... à .....

☎ Fixe: ..... ☎ Portable: .....

Adresse mail: .....

Agissant en qualité de: ☐ Propriétaire ☐ Locataire

Si locataire, merci de préciser le nom du propriétaire: .....  
dénommé ci-après l'abonné.

Il est convenu:

Qu'un abonnement au service distribution d'eau désigné ci-dessus est souscrit par l'abonné dans les conditions définies par le présent contrat pour la desserte de l'immeuble sis à CREISSAN:

**Adresse du branchement:** .....

Que cet abonnement est destiné aux besoins domestiques de ..... personnes.

aux besoins ci-après:

- |                                                                             |                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Habitation                                         | <input type="checkbox"/> Forage à usage domestique (déclaration obligatoire: voir règlement assainissement article 11) |
| <input type="checkbox"/> Piscine                                            |                                                                                                                        |
| <input type="checkbox"/> Arrosage jardin (superficie: .....m <sup>2</sup> ) |                                                                                                                        |

L'abonné déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.

Il s'engage à se conformer aux règlements du service public d'alimentation en eau potable et d'assainissement collectif dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun (règlements remis en date du présent contrat).

Le contrat d'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisées dans les conditions prévues au règlement du service susvisé.

Fait à Creissan, le .....

L'abonné

Tiers solidaire

Le Services des Eaux

*Note importante: le relevé de votre index n'ayant lieu qu'une fois par an, il vous est fortement recommandé de vérifier régulièrement votre compteur afin de détecter au plus tôt toute anomalie ou dysfonctionnement qui pourrait impacter notablement votre consommation.*